

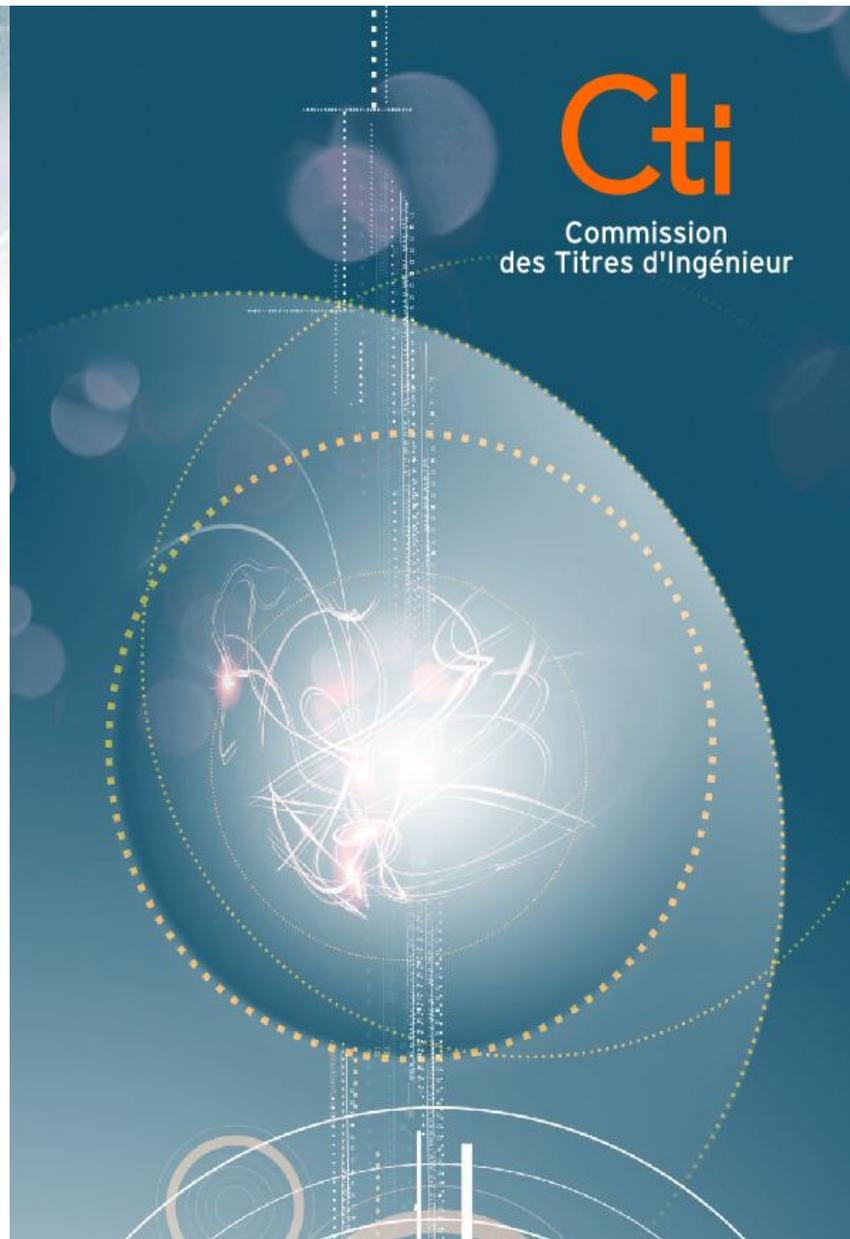


Colloque annuel de la CTI Grenoble 11 février 2014



La CTI a 80 ans, 1934-2014

Philippe Massé
Président de la CTI



La CTI
1934 – 2014
et l'ingénieur **2024**

Philippe Massé

Les deux grandes missions de la CTI

Qui ont été confirmées par la loi 2013

- **La qualité des formations d'ingénieur.**
- **La reconnaissance professionnelle des ingénieurs diplômés français.**

(au niveau national et international)

Le fondement paritaire de la CTI est pérennisé
Professionnels de l'entreprise / Académiques

La garantie de la qualité des formations

- **Le diplôme d'ingénieur n'est pas un diplôme national mais un diplôme d'établissement**
- **Par son référentiel commun la CTI assure une harmonisation intrinsèque de la formation en accord avec des tutelles multiples mais coordonnées : MESR, autres ministères, écoles privées**

La garantie de reconnaissance professionnelle des ingénieurs

La profession d'ingénieur n'est pas réglementée en France

- Le titre ingénieur diplômé de « *nom de l'école / spécialité éventuelle* » est protégé par la loi sous le contrôle de la CTI
 - La CTI est en charge de la reconnaissance des **titres** reconnus en France aux niveaux national et international
 - L'écoute de l'IESF qui rassemble de nombreuses organisations d'ingénieurs est fondamentale sur ce plan.
 - La CTI reste vigilante sur la mise en place éventuelle d'une carte professionnelle européenne

Mise en place d'un Conseil d'orientation stratégique

- **L'écoute des professionnels de l'entreprise permet à la CTI de faire évoluer la formation avec les besoins du monde économique et de la société**

- **L'écoute des écoles, notamment via la CDEFI qui les fédère, est fondamentale pour préciser ces objectifs en liaison étroite avec le monde la recherche et de l'innovation**

- **La mise en débat**

Le Conseil d'orientation stratégique de la CTI

qui sera très sensible aux travaux des ateliers de ce colloque

Les grands axes d'évolution **Conclusion**

**2014 sera l'année de la mise à jour
De Référence et Orientation**

**La consultation démarre avec les
ateliers d'aujourd'hui
Elle se poursuivra par de nombreuses
consultations**

Les grands axes d'évolution

Le contexte national

Les grands axes d'évolution **Le contexte national**

**Les données certifiées restent une étape
fondamentale
pour une meilleure connaissance
de l'offre de formation**

**Merci aux écoles
Pour leur réactivité exemplaire**

Les données certifiées Mises à jour de juin 2013

Nombre de diplômés en France : 34 823 →

Dont 33 ↘ **diplômés par l'état**

Et 34 790 → **dans les écoles françaises**

Dont :

- 99** → **VAE**
- 1063** ↘ **formation continue**
- 3339** ↗ **apprentis**
- 29 023** → **étudiants**

Les données certifiées Mises à jour de juin 2013

Nombre de diplômés en France : 34 823

75%hommes 25% femmes 

Dont 3976 étrangers 

**Auxquels s'ajoutent 2218 diplômés
des institutions étrangères
admis à porter en France le titre
d'ingénieur diplômé** 

Les données certifiées Mises à jour de juin 2014

Merci à **toutes les écoles françaises
de mettre à jour cette base
courant **juin 2014****

**Élargissement de l'application
aux institutions étrangères
accréditées par la CTI**

Lancement Juin 2014

Quelques éléments nouveaux Campagne 2014-2015

**Les évolutions apportées au référentiel 2012
sont matérialisées par les
délibérations prises par la CTI**

**Un document en donne la liste
consultable sur le site de la CTI**

**Une demande expresse des rapporteurs
Limiter la taille des dossiers (<50p)
et surtout des annexes (<500p)**

Quelques éléments nouveaux Campagne 2014-2015

**Coordination avec l' AERES
(et le HCERES)
En régime permanent**

la durée d'accréditation CTI est désormais de 5 ans

Simplification immédiate des dossiers

**Pour les écoles pour lesquelles les vagues CTI et AERES
sont synchrones (AC. De Lyon et de Grenoble)
(rendez-vous à l'atelier ad hoc)**

Et coordination des visites de sites

Quelques éléments nouveaux Campagne 2014-2015

**Le calendrier des campagnes d'accréditation CTI
et
La composition des zones géographiques concernées**

Demeurent INCHANGÉES pour 2014-2015

**Dans l'attente de précisions quant aux futures dispositions
Qui seront prises par le HCERES pour les établissements**

Principes de transition CTI

- **Les accréditations acquises arrivent à terme**
 - **Des prolongations peuvent être accordées**
- **Des anticipations peuvent être demandées par les écoles**

Quelques éléments nouveaux Campagne 2014-2015

Référentiel EUR-ACE < Référentiel CTI



Accréditation CTI → Accréditation EUR-ACE
Sans que la durée n'intervienne

Accréditation CTI restreinte = EUR-ACE non attribué

CNCP: L'exhaustivité n'est toujours pas atteinte
à l'occasion d'un dépôt de dossier
→ pour une formation déjà ouverte :
la fiche **doit avoir été déposée** auprès du CNCP,

→ pour une nouvelle formation :
le **projet** de fiche sera **exigé** par la CTI pour que le
dossier soit déclaré recevable.

Loi Grenelle 1 de 2009

Obligation aux établissements d'établir un **plan vert**

→ Dans le dossier de demande d'habilitation

- orientations du Plan vert concernant l'école **dans la note stratégique,**
- description des résultats **dans la partie démarche qualité**

→ Lors de la visite

- présentation sur table des documents du Plan vert,

(notamment pour l'environnement et le dialogue social).

Rappels Formation continue

Mise en place d'une filière de formation continue diplômante pour de petites promotions.

Autorisation d'ouverture sans examen préalable, si:

- la formation est habilitée sous statut d'étudiant ou d'apprenti
- l'école informe la CTI avec brève description du processus mis en place.

→ L'école s'engage à déposer un **dossier complet** sur cette voie lors du **prochain examen** la concernant.

Rappels Apprentissage et alternance

- L'apprentissage fait l'objet d'une demande préalable
- Une pédagogie spécifique doit systématiquement avoir été mise en place

Les **trois** années du cycle de formation **doivent être directement accessibles par la voie de l'apprentissage**

Des élèves **peuvent** être admis en apprentissage pour les deux dernières années (flux non majoritaire mais qui peut être significatif)

Des élèves **peuvent** être admis en troisième année dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation** (les écoles n'ont pas d'autorisation préalable à demander à la CTI)

Dresser un bilan complet de l'apprentissage

finalisée en collaboration avec le réseau Ingenium

questionnaire en ligne:

- Les diplômés en activité**
- Les apprentis en cours de formation**
- Les projets des écoles**

Lancement en mars 2014: merci de vos réponses

Le libellé du Titre

Le titre d'ingénieur est inscrit sur le diplôme

- **Le nom de l'école** (référence au journal officiel) et éventuellement
- Un libellé de **spécialité** de niveau **générique**

La liste « **harmonisée** » est établie par la CTI avec:

- la DGSIP, la CDEFI, l'IESF
- et chacune des écoles dans le cas d'un changement de libellé.

Les rapporteurs principaux seront en charge des consultations préalables : consultations point à point en avril 2014.

Objectif

Les intitulés utilisés sur les diplômes doivent être **pérennes**

En accord avec la diversité des carrières des diplômés

- Pas d'hyper spécialisation
- Pas de libellés trop « datés »

Le libellé du Titre

La **communication** des écoles peut faire référence à des **noms de marque**

- pour le **nom de l'école**
- pour la **déclinaison des libellés génériques des spécialités.**

Le supplément au diplôme doit être édité pour chaque diplômé : Il doit établir clairement ce lien.

Dans ses documents la CTI

→ ne fait référence qu'aux noms officiels et

→ n'intervient pas sur les noms de marque.

(sauf s'ils introduisent des ambiguïtés préjudiciables)

Le projet « Maison de l'ingénieur »

**La CTI participe au projet de
création d'une
maison de l'ingénieur
regroupant à Paris les principales institutions qui concernent les
ingénieurs**

**Dans cette attente
La CTI est installée depuis janvier 2014
dans des locaux provisoires
Rue Duret dans le XVI^e ar.**

Merci au GIM pour son accueil de 6 années !



Le contexte international

Les grands axes d'évolution

Le contexte international

- Pour dynamiser l'ouverture internationale des écoles françaises :

vers un modèle **plus souple**
adossé à un **référentiel adapté**
en coordination étroite avec **l'Europe**
et nos partenaires internationaux
(notamment : **USA** et **Canada**)

Le contexte international Européen

- **Le renouvellement de l'accréditation ENQA (juin 2014) dossier d'auto évaluation publié sur le site**
- **L'évolution de l'internationalisation des formations : vers des critères européens communs (European Certificate for Quality in Internationalisation) L'expérimentation est en cours 2014-2015**
- **Le renouvellement de l'accréditation CTI EUR-ACE (2015)**

Le contexte international

- **Les sollicitations externes Belgique, Suisse, autres pays européens, Liban, Chine, Vietnam, Afrique du Nord et Subsaharienne**

...

- **Les sollicitations des écoles françaises qui veulent s'implanter à l'international et y délivrer leur diplôme**



Bilan du colloque international 10 février

Marc Peyrade
Membre du bureau de la CTI
Chairman du colloque international



Intervention de l'ABET

Michael K J Milligan, PhD, PE
ABET Executive Director



Signature du MOU CTI-ABET





Les accréditations internationales en 2013

Jacques Schwartzenruber
Membre du bureau CTI

La CTI peut évaluer des formations à l'étranger en vue de :

- L'admission par l'État, qui autorise à porter le titre d'ingénieur diplômé en France
- La délivrance du label EUR-ACE

Référentiel et procédures

- Rédaction en 2012 d'un guide en anglais à destination des institutions étrangères
- Référentiel adaptable pour tenir compte de contextes nationaux différents
- Autant que possible, évaluation conjointe avec l'agence compétence du pays
- Pour les décisions d'accréditation, la CTI est seule compétente

Admissions par l'État :

- Fin 2012 : **30** diplômes dans 10 établissements
- Fin 2013 : **70** diplômes dans 15 établissements
- Pays concernés : Belgique, Bulgarie, Burkina Faso, Chine, Suisse, Vietnam
- → plus de 2200 diplômés par an (estimation basse)

Activité 2013 :

- **1** nouveau diplôme en Chine (Tianjin)
- **1** diplôme renouvelé (EPFL)
- **39** diplômes d'ingénieur civil et de bioingénieurs belges

- 4 universités : Mons, Liège (+ Gembloux), ULB, UCL
- 46 demandes d'admission par l'État
- Audit conjoint AEQES – CTI
- 21 jours d'audit sur place, 31 experts
 - 24 diplômés admis pour 6 ans
 - 15 diplômés admis pour 3 ans
 - 7 diplômés non admis
- Rapports et analyse transversale : cf www.aeqes.be

• À venir :

- Renouvellement des diplômes en Bulgarie
- Renouvellement des diplômes de l'EPFL
- Nouvelles demandes : Belgique (Flandres, formations d'ingénieurs industriels en Wallonie), Chine, Vietnam, Inde, Maghreb...



La CTI dans le dispositif d'accréditation de l'enseignement supérieur

Jean Michel Jolion

**Chef de Service
Stratégie de l'enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle**



L'ingénieur 2024

Jean-François Dehecq
Vice-président du CNI



Campagne d'habilitation 2014-2015

Agnès Smith



Les Etablissements habilités à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé*

... dans le Sud-Est...

Académie d'Aix Marseille : 2 établissements

- Ecole centrale de Marseille (Central Marseille)
- Ecole polytechnique universitaire de Marseille (Polytech Marseille),
Université d'Aix-Marseille

Académie de Clermont-Ferrand : 4 établissements

- Ecole nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand (ENSCCF)
- Institut français de mécanique avancée (IFMA)
- Centre universitaire des sciences et techniques (CUST),
Université Clermont-Ferrand II
- Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (ISIMA),
Université Clermont-Ferrand II

Académie de Grenoble : 9 établissements

- Institut polytechnique de Grenoble (INP Grenoble)
- Institut polytechnique de Grenoble, Ecole nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (ENSE3)
- Institut polytechnique de Grenoble, Ecole nationale supérieure de génie industriel (ENSGI)
- Institut polytechnique de Grenoble, Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMAG)
- Institut polytechnique de Grenoble, Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux (PHELMA)
- Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux (ESISAR)
- Ecole internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux (PAGORA)

Académie de Grenoble (suite) : 9 établissements

- Ecole polytechnique universitaire de Savoie (Polytech Annecy-Chambéry),
Université de Chambéry
- Ecole polytechnique de l'Université Grenoble I (Polytech Grenoble I),
Université de Grenoble I

Académie de Lyon : 5 établissements

- Ecole centrale de Lyon (Centrale Lyon)
- Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)
- Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon)
- Télécom Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne
- Ecole Polytechnique Universitaire de l'Université Lyon – I (Polytech Lyon)

Académie de Montpellier : 2 établissements

- Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)
- Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier (Polytech Montpellier),
Université de Montpellier II

Académie de Nice : 2 établissements

- Ecole polytechnique de l'Université de Nice (Polytech Nice)
- Ecole d'ingénieurs de l'Université de Toulon

Académie de la Réunion : 1 établissement

Ecole supérieure d'ingénieurs Réunion-Océan Indien (ESIROI),
Université de la Réunion

- Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)
- Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)

Etablissements sous tutelle du Ministère de la Défense- Académie Aix-Marseille

- Ecole de l'air

Etablissements sous tutelle consulaire commerce – artisanat

- Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics
- Ecole nationale supérieure maritime

Etablissements sous tutelle du Ministère du Développement durable

- Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

Etablissements sous tutelle du Ministère du Redressement productif

- Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (Mines Saint-Etienne)
- Ecole nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès)

Ecoles privées

- Ecole supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE)
- Ecole catholique d'arts et métiers de Lyon (ECAM Lyon)
- Institut textile et chimique de Lyon (ITECH)
- Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA)
- Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon (ISEN Toulon)
- EURECOM

202 diplômes d'ingénieurs habilités

- 93 diplômes d'ingénieurs **sous statut étudiant**
- 36 diplômes **sous statut apprenti**
- 73 diplômes d'ingénieurs **sous statut formation continue**

et 3 diplômes de spécialisation

+ dossiers hors périodique

L'organisation sera préparée avec la rapporteure principale ou le rapporteur principal.

Le dossier devra être conforme à votre lettre d'intention.

Informations sur les dates des audits et des plénières à retrouver sur :

www.cti-commission.fr/IMG/pdf/programmation_2014-15-3.pdf

Plénière : 14 octobre 2014 (6 établissements)

Dossier le 1^{er} avril 2014 – Mission entre le 15 mai et le 30 juin 2014

INSA Lyon



Marc Peyrade

VetAgroSup



Bernard Roman-Amat

ENISE



Corinne CABASSUD

Dossier le 1^{er} avril 2014 – Mission entre le 15 mai et le 30 juin 2014

ISARA Lyon



Alain JENEVEAU

ISEN Lille



Hervé COPPIER

HEI



Laurent MAHIEU

Plénière : 13 novembre 2014 (6 établissements)

Dossier le 15 juin 2014 – Mission entre le 1^{er} sept et le 15 oct 2014

Mines Alès



François HASCOET

Montpellier
SupAgro



René-Paul MARTIN

Polytech' Nice



Sandrine JAVELAUD

Plénière : 13 novembre 2014 (6 établissements)

Dossier le 15 juin 2014 – Mission entre le 1^{er} sept et le 15 oct 2014

EURECOM



Arnaud REICHART

ISEN Toulon



Renaud BALAGUER

IOTA



Carole DEUMIE

Dossier le 15 juin 2014 – Mission entre le 1^{er} sept et le 15 oct 2014

Polytech' Savoie

Polytech' Orléans

ENSIP



Jean-Marc THERET



Agnes SMITH



Christophe MEUNIER

Dossier le 15 juin 2014 – Mission entre le 1^{er} sept et le 15 oct 2014

ISEL



Noel CLAVELLOUX

ENSEEIH



Maurice PINKUS

EPF



Marc Peyrade

Dossier le 15 juillet 2014 – Mission entre le 1^{er} oct et le 30 nov 2014

EIDD



Hervé COPPIER

Polytech' UPMC



Agnes SMITH

ICAM



Laurent MAHIEU

Dossier le 15 juillet 2014 – Mission entre le 1^{er} oct et le 30 nov 2014

ESTP



Carole DEUMIE

ESIEE Paris



René JACQUOT

UMLV



Noël BOUFFARD

Plénière : 12 février 2015 (4 établissements)

Dossier entre le 1^{er} avril et le 15 juillet 2014
– Mission entre le 15 mai et le 30 nov 2014

Mines St Etienne



Anne-Marie JOLLY

CESI



Pascal RAY

ENSAM



Manuel
SAMUELIDES

Plénière : 10 mars 2015 (6 établissements)

Dossier le 15 sept 2014
– Mission entre le 15 nov 2014 et le 31 janvier 2015

Centrale Marseille



Jean-Léon HOUZELOT

EA



Christophe MEUNIER

ISBA-TP



René JACQUOT

Plénière : 10 mars 2015 (6 établissements)

Dossier le 15 sept 2014
– Mission entre le 15 nov 2014 et le 31 janvier 2015

Polytech' Marseille



Joël MOREAU

ESIROI



Marc Peyrade

ECAM Lyon



Pascal RAY

Plénière : 14 et 15 avril 2015 (6 établissements)

Dossier entre le 1^{er} avril et le 15 oct 2014
– Mission entre le 15 mai 2014 et le 15 février 2015

CNAM



Jean-Léon HOUZELOT

CUST CI-Ferrand



Arnaud REICHART

ISIMA



François HASCOET

Plénière : 14 et 15 avril 2015 (6 établissements)

Dossier entre le 1^{er} avril et le 15 oct 2014
– Mission entre le 15 mai 2014 et le 31 janvier 2015

ENSC CI-Ferrand



Sandrine JAVELAUD

IFMA



Jean-Marc THERET

CPE Lyon



Olivier GENDRY

Dossier le 15 nov 2014 – Mission entre le 1^{er} février et le 31 mars 2015

Centrale Lyon



Noel BOUFFARD

ENTPE



René JACQUOT

ITECH Lyon



Agnes SMITH

Plénière : 12 mai 2015 (6 établissements)

Dossier le 15 nov 2014 – Mission entre le 1^{er} février et le 31 mars 2015

Polytech' Lyon



Marc Peyrade

Telecom
St-Etienne



Georges SANTINI

Plénière : 12 mai 2015 (6 établissements)

Dossier le 1 juillet 2014 – Mission en novembre 2014

EPFL



Jacques
SCHWARTZENRUBER

Dossier le 15 dec 2014 – Mission entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2015

Polytech'
Montpellier



Carole DEUMIE

Polytech'
Grenoble



Olivier GENDRY

IPG



Laurent MAHIEU

Plénière : 9 et 10 juin 2015 (10 établissements)

Dossier le 15 dec 2014 – Mission entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2015

IPG-ENSE3

IPG-ENSIMAG

IPG-ENSGI



Georges SANTINI



Laurent MAHIEU

Cti

Commission
des Titres d'Ingénieur

Plénière : 9 et 10 juin 2015 (10 établissements)

Dossier le 15 dec 2014 – Mission entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2015

IPG
ESISAR



Manuel
SAMUELIDES

IPG
PHELMA

IPG
PAGORA



Georges SANTINI

Telecom
ParisTech



Maurice PINKUS

Dossier le 15 janvier 2015 – Mission entre le 15 mars et le 31 mai 2015

Univ. Corse



Jacques

SCHWARTZENTRUBER

ENSC chimie
Montpellier



Dominique
PAREAU

EIGSI



Jean-Marc THERET

INPT



Arnaud
REICHART

Plénière : 8 septembre 2015 (6 établissements)

Dossier entre le 15 nov 2014 et le 15 janv 2015
– Mission entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2015

ISAE



Laurent MAHIEU

ENIM-NUST



**Jacques
SCHWARTZENTRUBER**

SJTU



Dominique PAREAU

Plénière : 8 septembre 2015 (6 établissements)

Dossier le 15 janv 2015 – sans visite

ENM



Carole DEUMIE

INPT-ENSAT



Bernard Roman-Amat

INSA Toulouse



Anne-Marie JOLLY

Etablissements audités

- ✓ 37 dans le cadre du périodique
- ✓ 17 dans le cadre du hors périodique
- ✓ 3 établissements étrangers



Bon courage pour ceux et celles qui ont des dossiers à constituer ...

Après votre passage en plénière nous souhaitons vous revoir

... le plus tard possible

Merci pour votre attention



Présentation des ateliers de l'après midi

Laurent Mahieu
Vice-président CTI